

## PROVINCE DE QUÉBEC

Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

04

Séance du Conseil d'établissement de l'école des Sommets, tenue le 22<sup>e</sup> jour du mois de mars 2022, à 18 h 30, via TEAMS.

### **Sont présents :**

#### Membres – Parents

Karol-Ann Morin  
Véronique Gosselin (a quitté à 19h00)  
Audrey Perreault  
Mylène Nadeau

#### Membres – Personnel

Chantal Boutin  
Judith Dostie  
Annie Michaud  
Nathalie Quirion  
Maryse Bélanger

Le directeur par intérim : Jean-Dominic Lavallée

### **Sont absentes :**

Mesdames Misty Lee Grondin et Karine Martin, membres parents, ainsi que madame Claudia Bolduc, représentante de la communauté.

### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Monsieur Jean-Dominic Lavallée souhaite la bienvenue à tous. Madame Karol-Ann Morin présente l'ordre du jour.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **C.ET 21-025**

Sur la proposition de madame Chantal Boutin, il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2021
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 janvier 2022
5. Suivi au dernier procès-verbal
6. Rapport budgétaire du conseil d'établissement (adoption)
7. Profil de compétences et critères de sélection du directeur d'établissement et de centre (consultation)
8. Prévision d'effectifs 2022-2023 : nombre d'élèves et organisation scolaire (consultation)
9. Mesures de sécurité 2022-2023 (adoption)
10. Campagne de financement
  - 10.1 Disco patins
  - 10.2 Défi des Sommets
11. Informations et correspondance
  - 11.1 Présidente
  - 11.2 Déléguée au comité de parents
  - 11.3 Enseignantes (Bons coups à l'école, etc.)
  - 11.4 Service de garde
  - 11.5 Direction
12. Autres objets d'étude :
  - 12.1 Agrandissement de l'école
  - 12.2 Projet stationnement des autobus
13. Période de questions du public
14. Date et heure de la prochaine séance : Le mardi 10 mai 2022 à 18 h 30 à moins d'avis contraire
15. Levée de la séance.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2021**

**C.ET 21-026**

Sur la proposition de madame Judith Dostie, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2021 tel que rédigé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

### **4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 janvier 2022**

**C.ET 21-027**

Sur la proposition de madame Annie Michaud, il est résolu de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 janvier 2022 tel que rédigé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **5. Suivi au dernier procès-verbal**

### **C.ET 21-028**

Madame Mélanie Godbout a pris contact avec madame Manon Rouso, photographe. Le bon de commande se trouve en annexe.

Les photos scolaires pour l'année 2022-2023 auront lieu le mardi 6 septembre 2022.

Sur la proposition de madame Mylène Nadeau, il est résolu d'approuver le bon de commande de madame Manon Rouso et de la réserver pour les photos scolaires de l'année 2022-2023.

### **Annexe CET084-2021-2022-017**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **6. Rapport budgétaire du conseil d'établissement**

### **C.ET 21-029**

Nous prenons connaissance du rapport budgétaire mis à jour pour cette séance concernant les activités du CE.

Sur la proposition de madame Audrey Perreault, il est résolu d'approuver le rapport budgétaire tel que présenté.

### **Annexe CET084-2021-2022-018**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **7. Profil de compétences et critères de sélection du directeur d'établissement et de centre (consultation)**

Le directeur présente le document « Le Profil de compétences et critères de sélection du directeur d'établissement et de centre ». Les membres sont invités à ajouter leurs commentaires.

*Considérant l'article 79.2 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit être consulté par le directeur général du centre de services scolaire sur les critères de sélection du directeur de l'école. Le directeur de l'école est nommé par le directeur général selon les critères de sélection qu'il établit après consultation du conseil d'établissement.*

*Le directeur général du centre de services scolaire peut désigner une personne pour occuper temporairement le poste de directeur de l'école, en appliquant les dispositions des conventions collectives ou des règlements du ministre qui peuvent être applicables, le cas échéant.*

Il est résolu d'envoyer le document « Le profil de compétences et critères de sélection du directeur d'établissement et de centre » au directeur général du centre de services scolaire avec les compétences sélectionnées par les membres.

Ce document est joint en annexe au présent procès-verbal.

### **Annexe CET084-2021-2022-019**

### **Annexe CET084-2021-2022-020**

## **8. Prévion d'effectifs 2022-2023 : nombre d'élèves et organisation scolaire**

Maternelle 4 ans :	10 élèves
Maternelle 5 ans :	10 élèves
1ère année :	15 élèves
2e année :	9 élèves
3e année :	12 élèves
4e année :	11 élèves
5e année :	11 élèves
6e année :	12 élèves

L'organisation scolaire prévue actuellement pour 2022-2023 se détaille comme suit :

- 1 classe de préscolaire 4 ans
- 1 classe de préscolaire 5 ans
- 1 groupe de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années
- 1 groupe de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années
- 1 groupe de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années
- 1 groupe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années

De plus, le directeur présente le document démontrant les prévisions du nombre d'élèves à partir de 2021-2022 jusqu'en 2025-2026.

**Annexe CET084-2021-2022-021**

**Annexe CET084-2021-2022-022**

## **9. Mesures de sécurité**

### **C.ET 21-030**

Monsieur Jean-Dominic Lavallée présente les mesures de sécurité pour l'année scolaire 2022-2023.

Il est proposé par madame Chantal Boutin d'approuver les mesures de sécurité telles que présentées pour l'année scolaire 2022-2023.

**Annexe CET084-2021-2022-023**

**ADOPTÉE à l'unanimité**

## **10. Campagne de financement**

### **10.1 Disco Patins**

Les membres se partagent les dernières tâches avant l'activité. Madame Véronique Gosselin s'occupera de la caisse, madame Chantal Boutin a fait l'achat des bâtons lumineux et madame Judith Dostie s'occupera de faire des emplettes à Lac-Mégantic.

### **10.2 Défi des Sommets**

Le Défi des Sommets aura lieu le samedi 11 juin 2022 de 9 h 00 à midi. Les autorisations des différentes instances sont faites. Nous devons nous occuper de la sécurité sur le parcours. Nous demanderons à madame Mélanie de partager l'information aux autres écoles. Monsieur Éric le fera auprès des enseignants en éducation physique.

## **11. Informations et correspondance**

### **11.1 Présidente**

Rien à signaler.

### 11.2 Déléguée au comité de parents

- Madame Audrey Perreault nous informe que monsieur Antoine Prévost, représentant du comité de parents au comité de transport, est ouvert aux discussions au sujet du transport scolaire concernant la sécurité et la logistique.
- Il y a un manque important de chauffeurs d'autobus.
- Une pièce de théâtre sur l'intimidation sera présentée aux parents dans les trois secteurs du Centre de services scolaire.
- Il y aura des changements au protecteur de l'élève.
- On souligne l'activité Disco. La prochaine fois, le Duathlon sera souligné.

### 11.3 Enseignant(e)s (Bons coups à l'école, etc.)

- Les enseignantes mentionnent que le dîner « pizza » a été très apprécié des élèves.
- Madame Judith Dostie informe les membres qu'elle regroupe les élèves de 2<sup>e</sup> année ensemble et les élèves de 3<sup>e</sup> année ensemble lorsqu'elle le peut.
- Nous désirons avoir deux bacs à jouets en cèdre pour entreposer les jouets extérieurs. Madame Mylène Nadeau contactera monsieur Richard pour qu'il fabrique ces deux coffres. Le coût s'élèvera à environ 600.00 \$.
- Le personnel de l'école fera l'achat de jeux de sable (camions, pelles, etc.). Ces articles seront payés par les budgets « cour d'école vivante » et « on bouge au cube ! »

### 11.4 Service de garde

Madame Stéphanie Robert vient donner un coup de main au service de garde. Des changements ont été apportés pour le mieux.

### 11.5 Direction

Monsieur Jean-Dominic Lavallée remercie les membres du personnel pour leur flexibilité face au départ de madame Andréanne.

## **12. Autres objets d'étude**

### 12.1 Agrandissement de l'école

Il y a eu déception face au rejet de l'agrandissement de l'école l'année dernière. Nous sommes toujours en attente pour cette année.

### 12.2 Projet stationnement des autobus

Madame Chantal Boutin a relancé la municipalité. Madame Mélissa Francoeur du Centre de services scolaire sera contactée.

## **13. Période de questions du public**

Aucun public.

## **14. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le mardi 10 mai 2022 à 18 h 30 à moins d'avis contraire.

**15. Levée de la séance**

**C.ET 21-031**

Sur la proposition de madame Maryse Bélanger, il est résolu de procéder à la levée de la séance à 20 h 09.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

---

Karol-Ann Morin, présidente

---

Jean-Dominic Lavallée, directeur par intérim